



Mon salarié se met en arrêt

Par **Cyrazibar**, le **01/04/2015** à **19:33**

Bonjour et merci de votre réponse.

Je suis Boulanger et j'ai mon salarié qui veut quitter l'entreprise. Mais il fait tout pour que ce soit moi qui le licencie afin qu'il touche les indemnités et bien sûr le chômage qui va avec. Il a pour cela envoyé par recommandé une lettre pour dire qu'il sera absent le week end dernier, je lui ai renvoyé un recommandé pour lui stipuler que je m'opposais à cette absence ayant besoin de lui ces jours là. Evidemment, il n'est pas venu car il devait emmener ses enfants à une compétition, et j'ai donc fait venir un huissier pour constater son absence. Et comme de par hasard, je reçois en début de semaine un arrêt de travail qui concorde juste avec ces jours là. Que puis je faire? et qui contacter?

Merci de votre réponse.

Par **P.M.**, le **01/04/2015** à **21:50**

Bonjour,

Faire venir un Huissier à chaque absence risque de vous coûter très cher et si l'arrêt-maladie est terminé, vous ne pouvez pas faire grand chose à part d'essayer de prévenir la CPAM des circonstances dans lesquelles il a été prescrit...

Pour procéder au licenciement, il faudrait que vous ayez une cause réelle et sérieuse alors qu'il existe [la rupture conventionnelle](#)...

Par **Cyrazibar**, le **01/04/2015** à **22:02**

Merci d'avoir répondu rapidement. Je vais suivre votre conseil et essayer de négocier avec lui alors. Merci à vous et bonne soirée